

**ECOLE DOCTORALE D'HISTOIRE DU DROIT, PHILOSOPHIE DU DROIT ET
SOCIOLOGIE DU DROIT**

**LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE JURIDIQUE
(en collaboration avec l'INSTITUT MICHEL VILLEY
et l'INSTITUT D'HISTOIRE DU DROIT)**

RAISON ET DROIT A LA RENAISSANCE

CYCLE DE CINQ CONFÉRENCES

Direction scientifique :

**RAPHAËLLE THERY – JERÔME CHACORNAC
Eric MARTIN-HOCQUENGHEM**

DEUXIEME CONFÉRENCE : RABELAIS

(jeudi 5 mars 2020, de 17 h à 19 h-20 h)

L'enseignement du droit

INTERVENANTS

- Maxime BRENAUT, professeur agrégé de droit privé à l'Université de Bordeaux
- Eric MARTIN-HOCQUENGHEM, maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas

TEXTES

Tous les textes reproduits sont extraits de l'ouvrage : Rabelais, *Les Cinq Livres des faits et dits de Gargantua et Pantagruel*, édition bilingue, dir. et adaptation de l'ancien français M. Fragonard, Quarto Gallimard.

1. *Gargantua*, chap. 10 : *De ce qui est signifié par les couleurs blanc et bleu*
 2. *Pantagruel*, chap. 5 : *Des faits du noble Pantagruel en son jeune âge*
 3. *Pantagruel*, chap. 8 : *Comment Pantagruel pendant son séjour à Paris reçut des lettres de son père Gargantua ; leur copie*
 4. *Pantagruel*, chap. 10 : *Comment Pantagruel jugea équitablement une controverse merveilleusement obscure et difficile de façon si juste que son jugement fut dit fort admirable*
-

Rabelais, *Gargantua*, chap. 10 : *De ce qui est signifié par les couleurs blanc et bleu*
(extrait, p. 203-204)

Le blanc donc signifie joie, plaisir et liesse, et ce n'est pas à tort, mais à bon droit. Ce que vous pourrez vérifier si, en écartant vos passions personnelles, vous voulez bien entendre ce que je vais maintenant vous exposer.

Aristote dit que, quand on considère deux choses contraires de même espèce, comme bien et mal, vertu et vice, froid et chaud, blanc et noir, volupté et douleur, joie et deuil (et ainsi des autres), si vous les couplez de telle façon qu'un des termes d'une espèce convienne raisonnablement à l'un des termes d'une autre, la conséquence est que l'autre contraire convienne au terme qui reste.

Exemple : vertu et vice sont contraires dans une espèce ; bien et mal le sont aussi. Si l'un des contraires de la première espèce convient à l'un de la seconde espèce, comme vertu et bien (car il est sûr que la vertu est bonne), ainsi les deux termes qui restent, vice et mal, se conviennent (car le vice est mauvais).

Cette règle de logique bien comprise, prenez ces deux contraires, joie et mélancolie, puis ces deux, blanc et noir. Car ils sont contraires en physique. S'il est ainsi que noir signifie deuil, logiquement blanc signifie joie.

Et cette signification n'est pas instituée par une décision humaine, mais reçue par le consentement de tout le monde, ce que les philosophes nomment droit des nations, droit universel valable dans toutes les contrées.

Comme vous savez assez que tous les peuples, tous les pays (j'en excepte les anciens Syracusains et quelques Argiens qui avaient l'âme de travers), toutes les nations veulent montrer extérieurement leur deuil en portant un habit noir, et tout deuil est fait par le noir. Ce consentement universel n'a pas lieu sans que la nature ne lui donne quelque argument et raison, que chacun peut immédiatement comprendre par soi-même sans être autrement instruit par quelqu'un, et que nous appelons droit naturel.

Par la même induction de nature, le blanc est compris par tout le monde joie, liesse, délices, plaisir et délectation.

Au temps passé, les Thraces et les Créois marquaient les jours joyeux où le sort était bon par des pierres blanches, et les tristes et infortunés par des noires.

La nuit n'est-elle pas funeste, triste et mélancolique ? Elle est noire et obscure par privation. La clarté ne réjouit-elle pas toute la nature ? Elle est plus blanche que quoi que ce soit. Pour le prouver je pourrais vous renvoyer au livre de Lorenzo Valla contre Bartole, mais le témoignage de l'Évangile nous suffira. En Mathieu 17, il est dit qu'à la Transfiguration de Notre-Seigneur, ses vêtements furent faits blancs comme la lumière. Par cette blancheur lumineuse il donnaît à connaître à ses trois apôtres l'idée et la figure des joies éternelles. Car la clarté réjouit tous les humains. [...]

Rabelais, *Pantagruel*, chap. 5 : *Des faits du noble Pantagruel en son jeune âge*
(extrait, p. 439)

Ainsi il vint à Bourges où il étudia bien longtemps et profita dans la faculté de droit. Et il disait quelquefois que les livres des lois lui semblaient une belle robe d'or triomphante et merveilleusement précieuse qui serait brodée de merde, car, disait-il, il n'y a pas au monde de livres si beaux, si ornés, si élégants que le texte des *Pandectes*, mais leur broderie – c'est la glose d'Accurse –, est si sale, si infâme et puante, que ce n'est qu'ordure et vilenie.

Rabelais, *Pantagruel*, chap. 8 : *Comment Pantagruel pendant son séjour à Paris reçut des lettres de son père Gargantua ; leur copie*
(extrait, p. 459-463)

Maintenant toutes disciplines sont restituées, les langues restaurées, la grecque, sans laquelle il serait honteux de se prétendre savant, l'hébraïque, la chaldaïque, la latine, les éditions imprimées si élégantes et correctes en usage, qui ont été inventées de mon vivant par une inspiration divine, comme à l'opposé l'artillerie par suggestion diabolique. Tout le monde est plein de gens savants, de précepteurs très doctes, de bibliothèques très amples, si bien que, selon moi, ni au temps de Platon, ni de Cicéron, ni de Papinien, il n'était aussi facile d'étudier que maintenant. Et dorénavant qui ne sera bien poli dans le métier de Minerve ne devra plus se trouver en public et en compagnie. Je vois les brigands, les bourreaux, les soldats d'aventure, les palefreniers de maintenant plus doctes que les docteurs et prêcheurs de mon temps.

Que dirai-je ? Les femmes et filles ont aspiré à cette louange et manne céleste qu'est le bon savoir. Si bien qu'en l'âge où je suis j'ai été contraint d'apprendre les lettres grecques que je n'avais pas méprisées comme Caton, mais que je n'avais pas eu le loisir de comprendre en mon jeune âge. Et volontiers je me délecte à lire les *Morales* de Plutarque, les beaux dialogues de Platon, les *Monuments* du voyage de Pausanias, et les *Antiquités* recueillies par Athénée, en attendant l'heure où il plaira à Dieu mon créateur de me rappeler et de me commander de quitter cette terre.

C'est pourquoi, mon fils, je t'admoneste d'employer ta jeunesse à bien profiter en études et en vertus. Tu es à Paris, tu as ton précepteur Epistémon, dont l'un par vives instructions orales, l'autre par de louables exemples, te peuvent endoctriner. J'entends et je veux que tu apprennes les langues parfaitement. Premièrement la grecque, comme le veut Quintilien. Secondelement la latine. Et puis l'hébraïque pour les saintes Lettres, et la chaldaïque et l'arabique dans le même but. Et que tu formes ton style à la greque à l'imitation de Platon, et pour la latine, de Cicéron. Qu'il n'y ait d'histoire que tu ne tiennes présente en ta mémoire, à quoi t'aidera la cosmographie de ceux qui en ont écrit. Des arts libéraux, géographie, arithmétique et musique, je t'en ai donné quelque goût quand tu étais encore petit à l'âge de 5 ou 6 ans, poursuis le reste ; de l'astronomie, saches-en toutes les règles ; laisse de côté l'astrologie divinatrice et l'art de Raymond Lulle, comme abus et vanités. Du droit civil, je veux que tu saches par cœur les beaux textes et me les confronte avec la philosophie. Et quant à la connaissance des faits de nature, je veux que tu t'y adones avec zèle, qu'il n'y ait ni mer, rivière, ni fontaine dont tu ne connaisses les poissons, tous les oiseaux de l'air, tous les arbres, arbustes et porte-fruits des forêts, toutes les herbes de la terre, tous les métaux cachés au ventre des abîmes, les pierreries de l'Orient et du Midi, que rien ne te soit inconnu. Puis soigneusement revisite les livres des médecins grecs, arabes, et latins, sans mépriser les talmudistes et kabbalistes, et par fréquentes anatomies acquiers une parfaite connaissance de cet autre monde qu'est l'homme. Et pendant plusieurs heures du jour commence à visiter les saintes lettres. Premièrement en grec, le Nouveau Testament et les Epîtres des Apôtres, et puis en hébreu l'Ancien Testament. En somme que je voie un abîme de science : car maintenant que tu

deviens homme et te fais grand, il te faudra quitter cette tranquillité et ce repos des études, et apprendre la chevalerie et les armes pour défendre ma maison et secourir nos amis en toutes les affaires contre les assauts des malfaisants. Et je veux que rapidement tu testes tes progrès, ce que tu ne pourras mieux faire qu'en soutenant des thèses en tout savoir publiquement devant tous et contre tous, et en fréquentant les gens lettrés, tant à Paris qu'ailleurs.

Mais parce que selon le sage Salomon, la Sagesse n'entre pas dans l'âme qui aime le mal, et que science sans conscience n'est que ruine de l'âme, il te convient de servir, aimer et craindre Dieu et de mettre en lui toutes tes pensées et tout ton espoir, et par une foi inspirée par l'amour lui être uni en sorte de ne jamais être séparé de lui par le péché. Méfie-toi des abus du monde, ne place pas ton cœur dans la vanité, car cette vie est transitoire, mais la parole de Dieu demeure éternellement. Sois serviable à tous tes prochains et aime-les comme toi-même. Révère tes précepteurs, fuis la compagnie des gens auxquels tu ne veux pas ressembler et ne reçoit pas en vain les grâces que Dieu t'a données. Et quand tu connaîtras que tu auras acquis tout le savoir de par-delà, reviens vers moi, afin que je te voie et te donne ma bénédiction avant de mourir. Mon fils, la paix et grâce de Notre Seigneur soient avec toi, Amen.

Rabelais, *Pantagruel*, chap. 10 : *Comment Pantagruel jugea équitablement une controverse merveilleusement obscure et difficile de façon si juste que son jugement fut dit fort admirable*
 (extrait, p. 473-477)

Or justement à cette saison il y avait un procès pendant au Parlement entre deux gros seigneurs dont l'un était monsieur de Baisecul, demandeur, d'une part, l'autre monsieur de Humevesne, défendeur, de l'autre. Leur controverse était si haut et difficile en droit que la cour du Parlement n'y entendait que du chinois. D'où par le commandement du roi furent assemblées quatre des plus savants et des plus gras de tous les parlements de France, avec le grand conseil et tous les principaux professeurs des universités, non seulement de France, mais aussi d'Angleterre et d'Italie, tels Jason, Philippe Dèce, Pierre du Pavé et un tas d'autres vieux rabbinistes. Ainsi rassemblés pendant 46 semaines, ils n'avaient su où y planter leurs dents, ni entendre bien nettement le cas pour le faire entrer dans le droit d'une façon quelconque, ce dont ils étaient si fâchés qu'ils se conchiaient vilainement de honte. Mais un d'entre eux, nommé Du Douhet, le plus savant, plus expert et prudent que les autres, un jour qu'ils étaient tous philogrobolisés du cerveau, leur dit : « Messieurs, il y a déjà longtemps que nous sommes ici sans rien faire que dépenser de l'argent et nous ne pouvons trouver fond ni rivage en cette matière, et plus nous y étudions, moins nous y comprenons, ce qui nous est une grande honte et un poids sur la conscience, et à mon avis nous n'en sortirons qu'à notre déshonneur, car nous ne faisons que râvasser en nos consultations. Mais voici ce que j'ai avisé : vous avez bien entendu parler de ce grand personnage nommé maître Pantagruel, dont on a connu qu'il était plus savant que la capacité de notre temps dans les grandes disputes qu'il a tenues contre nous publiquement. Je suis d'opinion que nous l'appelions et que nous conférions de cette affaire avec lui, car jamais homme n'en viendra à bout si celui-là n'y arrive pas. »

Tous ces conseillers et docteurs y consentirent volontiers et de fait l'envoyèrent querir immédiatement ; ils le prièrent d'examiner et décortiquer le procès, et de leur en faire le rapport qui lui semblerait bon en vraie science du droit. Ils lui mirent entre les mains les sacs et sommiers, qui faisaient presque la charge de quatre gros ânes couillus. Mais Pantagruel leur dit : « Messieurs, les deux seigneurs qui sont en procès sont-ils encore vivants ? » A quoi il fut répondu que oui. « A quoi diable servent de telles fatrasseries de papiers et copies que vous me donnez ? Le mieux n'est-il pas d'entendre le débat par leur propre voix, plutôt que lire ces singeries, qui ne sont que tromperies dignes du *Traité des Cautèles de Cepola*, combines diaboliques et renversement du droit ? Car je suis sûr que

vous et tous ceux par les mains desquels est passé ce procès, y avez machiné ce que vous avez pu, *pro et contra*, et au cas où la controverse aurait été évidente et facile à juger, vous l'avez obscurcie par de sottes et déraisonnables raisons et des opinions ineptes tirées d'Accurse, Balde, Bartole, de Castro, d'Imola, Hippolyte, Panormita, Bertachin, Alexandre, Curtius, et ces autres vieux chiens qui ne comprirent jamais la moindre loi des *Pandectes* et n'étaient que de gros veaux gras ignorants de tout ce qui est nécessaire à l'intelligence des lois. Car (c'est absolument certain) ils ne connaissaient pas la langue grecque, ni latine, mais seulement la gothique et barbare. Et pourtant les lois sont d'abord prises des Grecs, comme vous en avez le témoignage d'Ulprien (la loi sur les origines du droit et les suites) et toutes les lois sont pleines de sentences et de mots grecs ; et secondelement elles sont rédigées dans le latin le plus élégant et le plus orné qui soit dans la langue latine, et je n'en excepterais ni Salluste, ni Varron, ni Cicéron, ni Sénèque, ni Tite-Live ni Quintilien ! Comment donc ces vieux rêveurs auraient-ils pu comprendre le texte des lois, eux qui n'ont jamais vu un livre en bonne langue latine ? Comme ça se voit à leur style, bon pour un ramoneur de cheminée ou un cuisinier et marmiteux, et pas pour un jurisconsulte. Bien plus, puisque les lois sont tirées du cœur de la philosophie morale et naturelle, comment la comprendront ces fous qui ont, pardieu, moins étudié en philosophie naturelle que ma mule ? Pour les lettres humaines, la connaissance des antiquités et l'histoire, ils en avaient autant qu'un crapeau a de plumes, alors que les droits en sont remplis et ne peuvent être compris sans cela, comme je le montrerai plus nettement par écrit. En conséquence, si vous voulez que je prenne connaissance de ce procès, premièrement faites-moi brûler tous ces papiers ; et secondelement faites-moi venir les deux gentilshommes personnellement devant moi, et quand je les aurai entendus, je vous en dirai mon opinion sans feinte ni dissimulation quelconques. »

Certains d'entre eux s'opposaient à ces demandes, comme vous savez que dans toutes les compagnies il y a plus de fous que de sages et que le grand nombre l'emporte toujours sur la grande qualité, comme le dit Tite-Live en parlant des Carthaginois. Mais ledit Du Douhet soutint le contraire, affirmant virilement que Pantagruel avait bien parlé, que ces registres, enquêtes, répliques, récusations, validations et autres telles diableries ne faisaient que subvertir le droit et augmenter le procès, et que le diable les emporterait tous s'ils ne s'y prenaient autrement selon l'équité évangélique et philosophique. Au total tous les papiers furent brûlés et les deux gentilhommes personnellement convoqués.
